

Des *Confessions* aux *Aveux*

Faire un événement littéraire d'une nouvelle édition des *Confessions*, livre de chevet de l'Occident depuis quinze siècles, relevait du pari ; pourtant, pas un grand titre de la presse nationale n'a négligé de recenser la nouvelle traduction de l'autobiographie d'Augustin proposée en janvier 2008 par Frédéric Boyer, sous un titre déroutant : *Les Aveux*.¹

Ce titre nouveau a créé, naturellement, un effet de surprise, qu'est venue renforcer l'étonnante modernité de la langue du traducteur : dès le premier regard, l'accès à Augustin est vigoureusement dépoussiéré. C'est parfois au prix de quelques choix discutables, comme le maintien du *Monica* latin pour désigner Monique, la mère d'Augustin, quitte à évoquer l'ambiance d'une sitcom américaine. Le choix même du titre tient de la provocation éditoriale, bien que l'auteur s'en défende : il souhaite sortir les *Confessions* du « confessionnal », au risque toutefois d'évoquer une garde-à-vue et de perdre la polysémie théologique de la *confessio* latine. De la même manière, on peut discuter le choix fait par Frédéric Boyer de traduire systématiquement *fides* par « confiance » (plutôt que « foi ») ou *ecclesia* par « assemblée » (plutôt qu'Église) : le sens originel est certes mis en valeur, mais on ne peut négliger que ces mots ont acquis, dès avant Augustin, un sens technique précis, et que c'est comme tels qu'Augustin les emploie.

Pour autant, malgré ces réserves mineures, le dépoussiérage est particulièrement heureux. Il est vrai qu'il s'imposait. Combien de lecteurs de bonne volonté n'ont pas dépassé le premier livre, rebutés par la traduction d'Arnauld d'Andilly qui, sans être la seule, reste malheureusement la plus courante pour une probable question de droits d'auteur ? Dans cette version, le texte devient, pour le lecteur d'aujourd'hui, doublement étranger : à l'étran-

1. SAINT AUGUSTIN, *Les Aveux*, Paris, P.O.L., 2008, trad. de Frédéric Boyer.

geté naturelle d'un texte de la fin du IV^e siècle s'ajoute l'étrangeté d'une traduction du XVII^e siècle, qui baigne Augustin dans un parfum littéraire d'école française ou de jansénisme. Le fameux épisode du vol des poires prenait chez Arnauld le tour effrayant d'une faute mortelle :

Et cependant, mon Dieu, j'ai voulu commettre un larcin ; et je l'ai commis en effet, non par le besoin et par la nécessité où je me visse réduit, mais par un pur dégoût de la justice, et par un excès et un comble d'iniquité. Car j'ai dérobé des choses dont j'étais si éloigné de manquer, qu'il y en avait chez nous en grande abondance, et de meilleures même que celles que je dérobais. J'ai dérobé sans rien chercher dans le larcin que le larcin même ; et voulant plutôt me repaître de la laideur du vice que du fruit de l'action vicieuse².

Sans trahir la pensée d'Augustin, la nouvelle traduction, par le seul emploi d'un style plus simple, redonne sa juste place à cette bêtise de jeune voyou :

Eh bien moi, j'ai voulu faire un vol sans y être acculé par la nécessité, mais par absence et dégoût du sentiment de justice et un excès d'injustice. J'ai même volé ce que j'avais déjà en abondance et de bien meilleur. Je ne voulais pas jouir de ce que je désirais par le vol mais du vol lui-même, de la faute³.

Pour autant, on aurait tort de limiter le projet des *Aveux* à une simple modernisation de la traduction des *Confessions*. Le texte proposé par Frédéric Boyer n'est pas un texte simple, facile d'accès : par sa forme, il déroute. Qu'on en juge par cette prière célèbre :

Maintenant, regarde, je reviens vers ta source. En feu. Le souffle coupé. Personne pour m'en empêcher. Je vais la boire. Je vais en vivre. Je ne suis pas ma vie. Je vis mal de moi. J'ai été ma mort.

En toi je revis. Parle-moi. Explique-moi. J'ai cru tes livres. Les violents mystères de leurs paroles⁴.

Ici comme dans beaucoup d'autres passages, le rythme se brise, la ponctuation surprend, les phrases se désarticulent. Or, on aurait tort d'y voir un décalque fidèle de la prose d'Augustin, qui prend parfois des rythmes poétiques, mais reste dans la recherche d'une beauté classique, dans la langue comme dans les formes littéraires. Frédéric Boyer ne conserve pas cet académisme : la traduction qu'il propose est un projet littéraire à part en-

2. *Confessions*, livre II, c. IV. La traduction d'Arnauld d'Andilly est notamment publiée chez Gallimard, collection Folio.

3. *Aveux*, II, 9, p. 82.

4. *Aveux*, XII, 10, p. 342.

tière, comme l'étaient du reste les *Confessions* ; mais l'horizon de référence a changé, entre le classicisme de l'Antiquité tardive et la littérature contemporaine. L'inscription résolue de la traduction dans le second horizon ajoute au texte une nouvelle étrangeté, celle de notre littérature contemporaine souvent difficile. Mais c'est avec un talent incontestable que Frédéric Boyer s'engage dans cette voie, et propose un texte parfois haletant, qu'on lit avec passion et avec joie. A cet égard, la longue préface de la traduction est elle aussi une œuvre accomplie, faisant entrer dans l'intimité du traducteur avec mesure, pudeur et sensibilité.

Le projet littéraire de Frédéric Boyer est une incontestable réussite ; mais, pour le lecteur, une question demeure légitime : quelle est la fidélité d'une telle traduction ? Elle est passionnante comme objet littéraire, pour quelqu'un qui connaît déjà le livre (tout comme l'était la Bible de Bayard, un projet déjà dirigé par Frédéric Boyer), mais est-elle pertinente pour découvrir le texte d'Augustin ? La réponse doit être nuancée. Pour une approche plus directe, plus historique des *Confessions*, on préférera sans hésiter la traduction fidèle et claire de la Bibliothèque augustinienne⁵, indispensable pour travailler et agréable à lire. Mais découvrir les *Confessions* par les *Aveux* peut être une lecture plus stimulante, plus belle, avec, malgré le style propre très marqué du traducteur, une incontestable fidélité au texte original. Un texte qu'il donne l'occasion à tous de relire et de redécouvrir, avec une joie renouvelée.

Adrien CANDIARD

5. AUGUSTIN, *Les Confessions*, Paris, D.D.B. (Bibliothèque augustinienne), 1962.